



Quand une firme québécoise menace de se développer ailleurs

17 février 2010 | 12h10
- ARGENT

[Michel Munger](#)

Argent

Si le gouvernement du Québec ne lui donne pas un coup de main temporaire, une entreprise québécoise menace d'établir un centre de recherche et développement et 70 emplois ailleurs dans le monde.



/ Pierre Laurin

Il s'agit de ProMetic Sciences de la vie, une entreprise montréalaise spécialisée dans les procédés pour le développement et la purification de produits biopharmaceutiques.

Cette compagnie locale compte notamment deux coentreprises avec la Croix-Rouge des États-Unis. Elle reçoit par exemple des plasmas sanguins pour en extraire des protéines. Celles-ci permettront de mettre au point des solutions et médicaments traitant des cancers ou anomalies sanguines.

Comme le dit son PDG Pierre Laurin, ProMetic voudrait établir un centre d'excellence et une usine de production au Québec, ayant même repéré des installations à cette fin. Par contre, l'entreprise dit ne pas pouvoir obtenir un prêt mezzanine en attendant de se rendre à l'équilibre financier, soit d'ici un an.

M. Laurin avance que ses activités sont pourtant très pertinentes. «Il n'y a pas beaucoup de

disponibilité dans l'industrie pour travailler sur les protéines. Nos clients viennent nous voir pour des problèmes qui n'intéressent pas les géants de l'industrie. Notre technologie permet d'effectuer le travail et de desservir des marchés à haute valeur.»

Le haut dirigeant voit de grands avantages à faire sa recherche et développement ici, notamment la création de 70 emplois bien rémunérés. «On pourrait créer une masse critique et faire des économies d'échelle. On pourrait produire ici et exporter vers les États-Unis et l'Europe, ce qui est une belle formule. Nous avons aussi des avantages au niveau de la devise, certaines dépenses comme l'électricité sont moins chères.»

ProMetic évalue que ses activités en sol québécois ne sont pas encore rentables mais que sa présence à l'international rapporte. C'est pour cela que 30 mises à pied ont été effectuées au Québec et qu'un financement temporaire contribuerait à renverser la situation.

«Nous ne courrons pas après de l'argent gratuit, assure Pierre Laurin. Nous nous sommes toujours débrouillés comme de grands garçons. Nous avons levé des sommes au Québec, aux États-Unis et en Europe. Après de l'entreprise californienne Abraxis, de la Caisse de dépôt. Nous demandons un prêt mezzanine et dans un an, nous serons déjà capables de couvrir nos dépenses.»

Toutefois, ProMetic indique avoir essuyé un refus d'Investissement Québec. L'organisme aurait pourtant aidé des entreprises dont les projets sont rentables au Québec mais déficitaires ailleurs, ce qui équivaldrait à éponger leurs pertes étrangères.

Des mesures refusées ?

Josée Béland, porte-parole d'Investissement Québec, indique que son employeur a bien tenté d'aider ProMetic.

«Nous avons fait des offres, dit Mme Béland. Nous avons offert de garantir une marge de crédit comme nous le faisons souvent mais la banque a refusé de leur accorder. Ce n'est pas quelque chose que nous contrôlons.»

La porte-parole ajoute que «nous avons proposé de financer un crédit d'impôt pour la recherche et développement pour qu'ils n'aient pas à attendre leur rapport d'impôt pour recevoir l'argent mais ils ont refusé.»

Copyright © 2009